NOTES ET DISCUSSIONS

I

LA HASTE PURE

par Yann LE BOHEC
Professeur à l'Université de Lyon III

Les officiers qui recevaient des décorations [1], sous le Haut-Empire, les obtenaient en règle normale seulement pour leur participation à une campagne, et non en récompense d'un exploit. Au nombre des honneurs de ce genre qu'il leur était parfois donné de ramener chez eux après une expédition figurait la haste pure.

Or il existe un problème de la haste pure, puisque les érudits qui se sont penchés sur cet objet en ont donné des définitions qui ne concordent pas. L'écart entre les positions est tel, et les problèmes si difficiles à résoudre, que le dernier auteur qui a traité de la question a préféré ne pas prendre position sur le texte de base qui appuyait la théorie la plus couramment admise jusqu'à lui.

Il semble pourtant qu'il est possible de faire disparaître la contradiction apparente relevée par les savants qui se sont occupés de ce sujet, et de proposer à la critique une explication claire, complète et cohérente de cette expression.

* * *

Dans le chant VI de l'*Énéide*, Anchise montre à Énée l'avenir de Rome et de l'Italie [2]. Au vers 760, il lui fait voir Silvius, futur roi d'Albe :

Ille, uides, pura iuuenis qui nititur hasta...,
« Ce jeune héros, là, qui s'appuie sur une haste pure, ... »

La suite n'intéresse pas notre propos ; laissons-la. Mais, dans son commentaire de l'œuvre célèbre de Virgile, Servius [3] rapporte l'explication qu'avait donnée Varron de cette expression de *hasta pura : id est sine ferro.*

1. Sur ce sujet : V. MAXFIELD, *The military Decorations of the Roman Army*, 1981 (Londres), p. 84-86.

2. Nous n'avons pas trouvé beaucoup d'informations sur ce sujet dans la littérature consacrée à Virgile. Sur cet auteur, rappelons deux des ouvrages les plus accessibles à nos étudiants : J.-P. BRISSON, *Virgile, son temps et le nôtre*, 1980, 2e éd. (Paris), 410 p. ; P. GRIMAL, *Virgile ou la deuxième naissance de Rome*, 1985 (Paris), 256 p. D'autres références sont proposées plus loin.

3. Servius, *Ad Aen.*, VI, 760. Le commentateur de Virgile ajoute une remarque qui pourrait passer pour fort banale si des hypothèses de chercheurs du XXe siècle n'avaient risqué de la faire oublier : *Nam hoc fuit praemium apud maiores eius qui tunc primum uicisset in proelio.* Malheureusement pour nous, il ne situe pas dans le temps les *maiores* dont il parle.

À partir de cette courte citation, les auteurs ont divergé d'interprétations, d'une part sur la nature matérielle de l'objet, son aspect, et d'autre part sur sa raison d'être, puisqu'ils ne se sont pas accordés sur le motif pour lequel ces hastes étaient « pures », en quoi consistait cette pureté.

C'est le premier point de cette problématique qui a le plus tôt, et le plus largement, intéressé les chercheurs. S'appuyant sur la phrase de Servius, E. BEURLIER[4], en 1899, considérait que la *hasta pura* devait être conçue comme une vulgaire tige de bois, sans fer de lance, sans extrémité pointue, en un mot comme un simple bâton : « La *hasta pura* était ordinairement dépourvue de fer. » On remarquera, dans cette citation, l'adverbe « ordinairement ». On le remarquera d'autant plus que cette restriction a été par la suite oubliée. En effet, le savant français, après avoir expliqué la définition du commentateur de Virgile, pensait en avoir trouvé l'illustration sur deux monnaies de M. Arrius Secundus, où elle était figurée « plus semblable à un sceptre qu'à une arme »[5]; mais il avait aussi remarqué un monument funéraire[6] où étaient représentées des hastes pures qui se terminaient par une pointe.

> *C. I. L.*, III, 6984 = 13648 = *I. L. S.*, 2663 (Amastris du Pont) :
> *Sex. Vibio Gallo, tr[e]||cenario, primipila|ri, praef(ecto) kastror(um) leg(ionis) | XIII Gem(inae), donis dona|to ab imperatoribu[s] | honoris uirtutisq(ue) | causa, torquib(us), armi[l]|is, phaleris, coronis muralibus III, uallari|bus II, aurea I, hastis | puris V, uexillis II. |*
> *Sex. Vibius Cocce|ianus, patrono | benemerenti.*
> « À Sextus Vibius Gallus, *trecenarius*, primipilaire, préfet du camp de la XIII[e] Légion *Gemina*, qui, en raison de son sens de l'honneur et de son courage, a reçu des dons de la part des empereurs, des colliers, des bracelets, des phalères[7], trois couronnes murales, deux couronnes vallaires, une couronne en or, cinq hastes pures, et deux étendards.
> Sextus Vibius Cocceianus (a fait faire ce monument) pour son patron qui l'a bien mérité. »

Le texte latin est accompagné de reliefs, donc, et de caractères grecs qui n'ajoutent rien pour notre propos.

Ce personnage a servi dans le prétoire, où il a obtenu la charge de premier centurion de toutes les cohortes (*trecenarius*)[8], puis dans une légion, encore comme premier de tous les centurions sans doute à deux reprises (*primipilaris*)[9], et enfin comme préfet du camp, responsable des travaux et de la discipline, dans la XIII[e] légion *Gemina*, en Dacie[10], dernière charge qui en a fait un chevalier de plein droit. Il a servi sous des empereurs dont il ne donne pas les noms, soit parce

4. E. BEURLIER, *Hasta pura*, dans C. DAREMBERG et E. SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités*, III, 1, 1899 (Paris), p. 41.

5. H. A. GRUEBER, *Coins of the Roman Republic in the British Museum*, I, 1910, réimpr. 1970 (Londres), p. 568, n° 4209 et pl. LV, 17 (*aureus*), et 4210 et pl. LV, 18 (denier).

6. *C. I. L.*, III, 6984 = 13648 = *I. L. S.*, 2663 (voir *infra*).

7. Les phalères étaient des plaques de métal fixées sur la cuirasse du soldat courageux, et étaient donc assez proches des décorations militaires de notre époque.

8. M. DURRY, *Les cohortes prétoriennes*, 1968, réimpr. (Paris), p. 138.

9. B. DOBSON, *Die primipilares*, 1978 (Bonn-Cologne), 386 p. ; C. CASTILLO, *Primipilares* dans *La hiérarchie (Rangordnung) de l'armée romaine*, 1995 (Paris), éd. Y. LE BOHEC, p. 211-220 (on trouvera d'autres références aux *primipilares* dans les actes de ce colloque : voir à l'index).

10. E. RITTERLING, *s. u. Legio*, *R. E.*, XII, 2, 1925, col. 1710-1727.

qu'il juge ce détail secondaire, soit parce que ces princes ont vu leur mémoire condamnée. Il s'agit probablement, en fait, soit de Marc Aurèle et Lucius Vérus, soit de Septime Sévère et Caracalla, les mentions de *dona militaria* disparaissant pratiquement de l'épigraphie après 217 [11]. On remarquera que ce personnage constitue un cas particulier, puisqu'il a été décoré « en raison de son sens de l'honneur et de son courage », et pas seulement pour sa participation à une campagne.

Hélas, comme il arrive souvent, les commentateurs ultérieurs ont oublié l'exception au profit de la règle. C'est ainsi que, dès cette même année 1899, J. DUVAUX [12] proposait cette définition de la *hasta pura* : « Une lance sans fer... Il s'agit ici ou d'une lance servant de sceptre, ou d'une de ces lances sans fer qu'on donnait aux jeunes gens pour leurs exercices. » Nous constatons alors qu'une métaphore, l'image du sceptre, est transformée en une réalité ; et J. DUVAUX a oublié de nous dire quelles sont ces armes d'exercice dépourvues d'extrémité sans doute pour ne pas être dangereuses. Le monument aux hastes pures avec pointes a déjà été oublié. Un certain nombre des auteurs suivants, par leur laconisme, n'ont fait qu'accentuer cette démarche intellectuelle. Citons au hasard le grand latiniste R. PICHON [13], dans une édition de Virgile datée de 1936 : « *Pura* : sans garniture de fer. » Ou encore, en 1956, deux auteurs aussi connus que F. PLESSIS et P. LEJAY [14] : « *Pura* : sans fer. » Certains de nos collègues britanniques n'ont pas été plus nuancés, tels A. H. ALLCROFT et B. J. HAYES [15], qui surent être plus précis jusque dans leur laconisme : « *Pura* : headless, i. e. without an iron point. » On retrouve la même conception encore en 1977 sous la plume de R. D. WILLIAMS [16] : « *Pura* : headless, with just the shaft. » Ces quelques citations n'ont été données qu'à titres d'exemples ; il eût été possible d'en trouver bien d'autres.

Une autre interprétation de la haste pure a néanmoins été proposée par des historiens qui se sont fondés sur une unique inscription italienne, et qui s'en sont contentés.

> *C. I. L.*, XI, 7264 = *I. L. S.*, 9194 (Saturnia, VII[e] Région) :
> *C. Didio, C. f., Sab.,* | *Saturnino, p(rimo)p(ilo),* | *donato bello Par(thico)* | *a diuo Vero item* | *bello Germanico* | *a diuo M. torq(uibus) et arm(illis),* | *item diuis Seuero et* | *Magno Antonino,* | *coron(a) aurea, ciuica* | *et (h)asta pura argent(ea).* | [*Ob insigni*[*a*] *eius in* | *rem pub(licam) merita,* | *Saturnienses,* | *municipes, patro(no).*
> *Cura(m) agente C. Min*|*tio Vrbo* (sic).
> « À Caius Didius Saturninus, fils de Caius, inscrit dans la tribu Sabatina, primipile, qui reçut des dons lors de la guerre contre les Parthes de la part de Vérus le divinisé, de même au cours de la guerre contre les Germains de la part de Marc (Aurèle) le divinisé, de même de la part de (Septime) Sévère et du Grand Antonin, tous deux divinisés, à savoir une couronne d'or, une couronne civique et une haste pure en argent.
> En raison de ses mérites exceptionnels à l'égard de la cité, les habitants de Saturnia, ses compatriotes, (ont offert ce monument) à leur patron. Caius Mintius Urbs (*sic*) s'est chargé (de faire faire le monument). »

11. Y. LE BOHEC, *La Troisième Légion Auguste*, 1981 (Paris), p. 68.
12. J. DUVAUX, *Publii Virgilii Maronis opera*, 1899 (Paris), p. 431, n. 1.
13. R. PICHON, *Virgile, Oeuvres complètes*, 1936, 3[e] éd. (Paris), p. 450.
14. F. PLESSIS et P. LEJAY, *Oeuvres de Virgile*, 1956 (Paris), p. 550, n. 1.
15. A. H. ALLCROFT et B. J. HAYES, *Vergil, Aeneid, Book VI*, s. d. (Londres), p. 76.
16. R. D. WILLIAMS, *The Aeneid of Virgil, Books I-6*, 1977, 2[e] éd. (Glasgow), p. 506.

Ce personnage, originaire de Saturnia, a servi comme premier centurion de sa légion (primipile), et il a été décoré pour sa participation à plusieurs guerres [17] : contre les Parthes sous Lucius Vérus (162-166), contre les Germains sous Marc Aurèle (*Germanicus* dès 172, mort en 180), et enfin à l'issue d'un conflit (civil ?) dont la nature n'est pas précisée, aux ordres de Septime Sévère et Caracalla (197-211). L'inscription a été gravée après la mort de Caracalla, en 217.

De ce texte isolé, deux auteurs ont donné deux interprétations voisines dans l'ensemble mais différentes dans le détail. D'après G. R. WATSON [18], la haste pure aurait eu seulement une extrémité en argent, « a silver spearhead ». Selon G. WEBSTER [19], elle aurait été dans sa totalité faite de ce métal; de tels objets auraient donc été des « small replicas in silver of spears ».

Ces interprétations allaient être mises à mal. Reprenant le dossier dans un livre important paru en 1981, V. MAXFIELD [20] rappelait d'abord la citation de Servius. Il n'ignorait pas, non plus, l'inscription qui mentionnait de l'argent, et faisait mieux en la rapprochant d'un texte de Flavius Josèphe qui mentionne, lui, de l'or. Après la prise de Jérusalem, Titus récompensa ses meilleurs officiers : Στεφάνους ἐπετίθει χρυσοῦς, περιαυχένιά τε χρυσᾶ καὶ δόρατα μακρὰ χρυσᾶ καὶ σημαίας ἐδίδου πεποιημένας ἐξ ἀργύρου, « Il leur mettait sur la tête une couronne d'or, leur donnait des colliers en or, de petites lances également en or, des enseignes en argent » [21]. Dans cette énumération, on retrouve les trois récompenses normales des officiers du Haut-Empire : couronnes (*coronae*), hastes pures (*hastae purae*), bien que l'adjectif grec correspondant à l'adjectif « pur » ne se trouve pas ici, et étendards (*uexilla*). Puis V. MAXFIELD se penchait sur les documents archéologiques et indiquait qu'ils les avait trouvés fort différents des descriptions faites antérieurement. Notre savant collègue avait d'abord soumis à un examen attentif les monnaies de la *gens Arria* qui portent, selon E. BEURLIER, des hastes pures sans pointes [22]. On n'en a conservé que deux exemplaires, trouvés dans des collections privées; ils ont été déposés l'un et l'autre au British Museum. Les observations effectuées par V. MAXFIELD allaient à l'encontre de ce qu'avait cru apercevoir le Français : il voyait nettement la pointe sur l'une des pièces et, s'il ne la distinguait pas bien sur l'autre, c'est parce qu'elle a été effacée par l'usure.

Le dossier numismatique doit cependant être étudié de manière plus précise [23]. Il comprend un *aureus* et un denier, datés l'un et l'autre des environs de l'année 41 av. J.-C. L'*aureus* porte au droit la légende M. ARRIVS SECVNDVS, et un buste de la déesse Fortune surmonté des lettres FPR, *F(ortuna) p(opuli) R(omani)*. Au revers, a été gravé un javelot, « spear ». Le denier porte au droit la même légende que l'*aureus*, M. ARRIVS SECVNDVS, mais avec un buste de Q. Arrius Secundus. Le revers est semblable au type précédent. Le catalogue du British Museum donne en outre des photographies de ces deux pièces. Aucune légende ne dit qu'il s'agit d'une haste pure, mais cette identification se déduit du contexte : à gauche, on voit une couronne et à droite un jeu de phalères stylisées.

Il y a plus, cependant. Un certain nombre de monuments funéraires des Ier et IIe siècles portent des inscriptions indiquant que les défunts avaient reçu de leur

17. Pour ces chronologies impériales, on utilisera le dernier livre de D. KIENAST, *Römische Kaisertabelle*, 1990 (Darmstadt), p. 137-141, 143-145 et 156-168.

18. G. R. WATSON, *The Roman Soldier*, 1985, 2e éd. (Ithaca), p. 115.

19. G. WEBSTER, *The Roman Imperial Army*, 1974, 2e éd. (Londres), p. 134 et n. 1.

20. V. MAXFIELD, *Decorations*, 1981, passage cité plus haut.

21. Flavius Josèphe, *La Guerre des Juifs*, VII, 1, 3, 14.

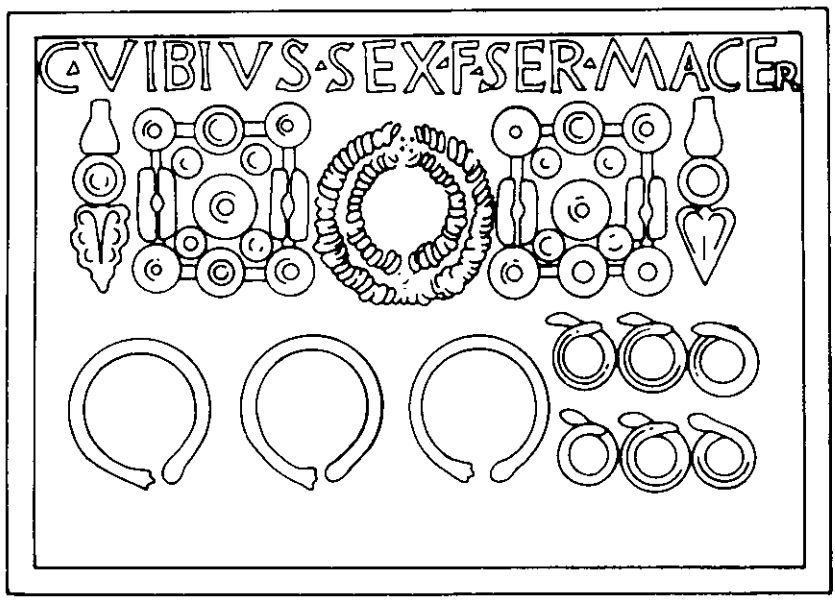
22. V. MAXFIELD, *Decorations*, 1981, pl. 1, f-g.

23. H. A. GRUEBER pass. cité.

vivant des hastes pures, et portent également des reliefs qui montrent ces objets. Et, dans tous les cas, ils sont terminés par une extrémité en forme de pointe.

A. E., 1891, 15, et V. MAXFIELD, ouvrage cité, fig. 5, p. 69 (Villa Vallelunga, pays des Marses) :
C. Vibius, Sex. f., Ser., Macer.
« Caius Vibius Macer, fils de Sextus, inscrit dans la tribu Sergia. »

Ce personnage a reçu deux hastes pures. Ces emblèmes ne sont pas, ici aussi, explicitement nommés, mais le contexte est clair : couronnes, colliers et bracelets accompagnent les lances. Le laconisme de l'inscription incite à la dater de la fin de l'époque républicaine (voir reproduction ci-dessous).



LA SÉPULTURE DE C. VIBIUS MACER

On voit, à la partie supérieure, une couronne flanquée de deux jeux de phalères, eux-mêmes encadrés par deux hastes pures.
La partie inférieure comporte trois torques à gauche et six bracelets (*armillae*) à droite.

C. I. L., XI, 624 et V. MAXFIELD, ouvrage cité, pl. 7b (Forlì, Italie) :
Dis Manibus. | *C. Purtisius, C. f., Stel., Atinas, IIII|uir quin(quennalis), pr(aefectus) eq(uitum), pr(aefectus) fab(rum), pri(mus)pil(us) leg(ionis)* | [...].
« (Consécration) aux dieux Mânes. Caius Purtisius Atinas, fils de Caius, inscrit dans la tribu Stellatina, quattuorvir quinquennal, préfet de cavalerie, chef de cabinet, primipile de la légion [...]. »

C. Purtisius Atinas, lui, a obtenu également deux hastes pures, comme le montre la décoration de son monument funéraire. Chevalier, il a d'abord rempli des charges

municipales, puis a commandé une aile de cavalerie, ensuite a été « préfet des ouvriers » (chef de cabinet d'un magistrat), avant de devenir premier centurion d'une légion pour nous anonyme. Ce type de carrière nous place avant la réforme des milices équestres due à Claude [24], mais pas longtemps avant cette réforme, comme incite à le penser la mention des dieux Mânes écrite en toutes lettres.

C. I. L., III, 6984 = 13648 = *I. L. S.*, 2663, et V. MAXFIELD, ouvrage cité, pl. 5a (texte vu plus haut).

Sex. Vibius Gallus, pour sa part, a donc été gratifié de cinq hastes pures. Il a commencé la partie la plus importante de sa carrière sous Lucius Vérus, contre les Parthes, et il est mort après 217.

Les érudits ont également essayé de répondre à une autre question : pourquoi prêter la pureté à ces hastes ? Les réponses avancées, plus rares, sont assez voisines. M. FEUGÈRE répond que c'est parce qu'elles n'étaient utilisées que dans des rassemblements importants; elles étaient donc seulement des « lances cérémonielles », qui ne servaient pas au combat [25]. V. MAXFIELD, pour sa part, propose une explication très proche et parfois évoquée de manière plus ou moins explicite par certains de ses devanciers : *pura* « may well imply ritual purity » [26]; dans cette interprétation, l'adjectif « pure » s'appliquait également à une arme qui n'avait pas été utilisée pour la guerre.

* * *

L'apport de l'archéologie est assurément considérable. Elle prouve que la haste pure se termine bien par une extrémité en forme de pointe. Mais la démonstration de V. MAXFIELD, sans doute gêné par la divergence qui lui est apparue entre les documents qu'il avait vus et l'interprétation de ses collègues, laisse sans vraies réponses deux interrogations qui, pourtant, on le verra, sont liées. Il ne s'en est pas soucié, ou a préféré ne pas poser des problèmes sans solutions apparentes. La première question qui se pose, en effet, est de savoir en quoi cette lance est « pure », l'autre est de savoir si Servius, et peut-être Varron, se sont trompés, ou nous ont intentionnellement trompés et ont menti.

Pour répondre à ces interrogations, nous proposons de revenir au texte de Servius qui s'inspire, dit-il, de Varron. *Hasta pura : id est sine ferro.* Nous proposons également de reprendre la question de la manière la plus simple qui soit, avec méthode, en commençant par le commencement, et de faire table rase des interprétations du passé. Il convient donc d'abord de consulter le *Thesaurus linguae latinae* au mot *ferrum* [27]. Le lecteur constatera que ce mot, comme il pouvait s'y attendre, a plusieurs sens, un sens premier et des sens dérivés. Il désigne normalement, comme on le devine, un métal. De là, il tire plusieurs emplois liés au précédent, s'applique à une masse informe de fer, à n'importe quelle sorte d'outil en fer, ou à tout instrument de fer qui coupe ou perce et, en particulier, dans un contexte de guerre, à une lance, une *hasta* [28], voire simplement à l'extrémité de cette

24. H. DEVIJVER, Suétone, *Claude*, 25, et les milices équestres, dans *Anc. Soc.*, I, 1970, p. 69-81.
25. M. FEUGÈRE, *Les armes des Romains*, 1993 (Paris), p. 63.
26. V. MAXFIELD, *Decorations*, 1981, p. 86.
27. *Thesaurus linguae latinae*, VI, 1, 1912-1926 (Leipzig), col. 576-586.
28. *Ibid.*, col. 583-584.

lance [29]. Mais, dans la citation de Servius qui intéresse notre propos, le mot *ferrum* est employé hors de tout contexte, de manière générale. La réponse à notre première question est alors que le mot *ferrum* désigne le fer en tant que métal, et pas le fer de lance. La *hasta pura* est donc une lance dans la fabrication de laquelle n'entre aucun élément en fer. Dans ces conditions, il semble raisonnable de penser que le métal dont était faite la pointe de la haste pure était normalement le bronze, par exception l'argent ou l'or. La mention explicite de ces deux derniers métaux, dans une inscription et dans un passage de Flavius Josèphe, s'explique d'ailleurs sans doute par le caractère exceptionnel de leur emploi.

La pureté s'explique alors par l'absence de fer, un produit impur. De fait, nous savons que de nombreux interdits pesaient sur ce métal, situation qui remonte sans doute à une très haute époque, peut-être au moment de la transition entre l'Âge du Bronze et l'Âge du Fer. P. PARIS, à la fin du XIX[e] siècle, avait déjà remarqué la répugnance des anciens en général et des Romains en particulier à l'égard du fer et, en parallèle, l'attrait qu'ils manifestaient pour le bronze [30]. Mais il y a plus, et de nombreux exemples peuvent illustrer notre propos. Une enquête, qui risque de n'être pas exhaustive, mais dont les résultats sont impressionnants pour la démonstration, avait été entreprise il y a quelques années dans le *Dizionario epigrafico* [31], et elle montrait que le fer, dans nombre de cas, passait pour impur et de ce fait était interdit. Ainsi, quand on devait réparer le temple de Jupiter Liber à Furfo, il fallait une permission spéciale pour que puissent être utilisés des outils de fer [32]. Les arvales savaient qu'il était interdit de faire pénétrer quelque instrument de fer que ce soit dans le bois sacré de la déesse Dia [33]. D'ailleurs, les prêtres, en général, ne devaient pas utiliser le fer [34]. Tout comme aux prêtres sabins [35], il était interdit au flamine de Jupiter d'utiliser un rasoir en fer [36] et à sa femme de se couper les ongles avec des ciseaux de ce métal [37]. Les couteaux de sacrifices devaient avoir un manche fixé avec des chevilles de bronze et non de fer [38]. Le rituel le plus ancien prescrivait que, pour tracer les murailles d'une ville, il fallait utiliser un araire de bronze, et pas de fer [39]. Aucun clou de fer n'avait été utilisé pour le pont Sublicius, et ne pouvait y être employé [40]. D'une manière générale, on se reportera à Macrobe [41] : *Omnino ad rem diuinam pleraque aenea adhiberi multa indicio sunt.* De ces références il ressort que, à Rome et dans le Latium, pour les époques les plus anciennes, le fer était un métal impur à l'opposé du bronze. La religion, par essence conservatrice, et les mentalités collectives, tout aussi conservatrices dans la mesure où elles sont imprégnées de religion, ont gardé ce double sentiment à l'égard de ces deux métaux.

Mais alors, pourquoi le jeune héros de l'*Énéide* s'appuyait-il sur une « haste pure » ? Virgile utilise ici une métaphore. En fait, le Mantouan décrit une époque

29. *Ibid.* ; Servius, *Ad Aen.*, VII, 664 : *ingens contus cum ferro breuissimo.*
30. P. PARIS, dans C. DAREMBERG et E. SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités*, IV, 1896, p. 1075.
31. E. DE RUGGIERO, *s. u. Ferrum*, dans *Dizionario epigrafico*, III, 1962 (Rome), p. 59-65.
32. *C. I. L.*, I, 603 = IX, 5513, l. 6.
33. *C. I. L.*, VI, 2059, l. 20 suiv.
34. Lyd., *De mens.*, I, 31.
35. Macrobe, V, 19, 13.
36. Servius, *Ad Aen.*, I, 448.
37. Ovide, *Fastes*, VI, 230.
38. Fest., p. 348.
39. Macrobe, passage cité.
40. Denys, III, 45 ; Plutarque, *Numa*, IX ; Pline l'Ancien, *N. H.*, XXXVI, 10.
41. Macrobe, V, 19, 11.

imaginaire, très ancienne pour lui, antérieure à l'Âge du Fer, comme s'il avait su, note A. BELLESSORT, que l'Âge du Bronze avait existé[42]. C'était le temps des héros. En décrivant la lance de Silvius comme une « haste pure », Virgile veut simplement dire qu'elle est très ancienne, qu'elle date de temps mythiques, de l'époque où les armes étaient toutes faites de bronze. Il est vrai que Virgile fait coexister les deux métaux, les armes de fer[43] et de bronze, mais cette confusion s'explique : il écrit en poète, et pas en historien, pas en archéologue[44].

* * *

En conclusion, nous proposons de comprendre que la haste pure, une récompense accordée aux officiers sous le Haut-Empire, était une lance de forme banale, ordinaire, avec un long manche en bois et une extrémité pointue. Ce qui en fait l'originalité, c'est que cette dernière n'était pas en fer, métal impur, mais normalement en bronze, de manière exceptionnelle en argent ou en or, trois métaux sur lesquels ne pesait pas cet interdit.

Cette interprétation présente l'avantage de ne pas opposer les sources les unes aux autres, de préserver leur harmonie : l'archéologie, l'épigraphie et le commentateur de Virgile ne s'opposent plus.

Dans ces conditions, il est possible de répondre à une question posée plus haut : non, Servius n'a pas menti.

42. A. BELLESSORT, *Virgile*, 1937, 22e éd. (Paris), p. 207.

43. Nous avons relevé vingt-six références au fer dans un simple index : IV, 71 ; V, 489 ; VI, 260, 290 ; VII, 694 ; VIII, 386, 424 ; IX, 37, 410, 427, 701, 773 ; X, 10 ; XI, 637, 735, 748, 864, 894 ; XII, 50, 278, 404, 578, 737, 774, 777 et 950.

44. L.-A. CONSTANS, *L'Énéide de Virgile*, s. d. (Paris), p. 237 et 296.